

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes Vice-Président du Conseil Régional PACA Maire de L'Argentière-La Bessée 10, avenue de Vallouise 05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE

Tél.: 04.92.21.33.81 Fax: 04.92.21.43.73

Courriel: jgiraud@assemblee-nationale.fr

REF: VF/170511

L'Argentière, le 17 mai 2011

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaitez m'interpeller au sujet des annonces faites par le gouvernement pour renforcer la répression et les sanctions en matière de sécurité routière suite au Comité interministériel de la sécurité routière du 11 mai 2011.

Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur ce sujet auquel je suis sensible.

Alors que la sécurité routière avait progressé significativement ces dernières années sur les routes françaises, une nouvelle augmentation du nombre de tués et de blessés a été observée au cours des derniers mois, conséquence d'un certain relâchement des automobilistes et d'une multiplication des comportements à risque (alcool et vitesse). Il y avait donc urgence à agir pour enrayer cette tendance et corriger le tir.

La publication des « mauvais » chiffres de la sécurité routière pour le mois d'avril 2011 et la hausse du nombre de tués sur les routes – 355 vies humaines perdues en un mois soit plus de 20% d'augmentation par rapport au mois d'avril 2010 – a incité le gouvernement à réagir immédiatement en décidant, notamment, de durcir les sanctions contre la vitesse et l'alcool au volant afin de renforcer la sécurité sur les routes.

Le gouvernement a par conséquent été amené à travailler dans l'urgence, sans concertation avec les experts et les associations et a dû avancer le Comité interministériel de la sécurité routière qui était programmé fin mai, et sortir quelques mesures de son chapeau, sans les avoir réfléchies et travaillées. Il est regrettable que, dans la lignée de sa politique globale, le gouvernement ait une nouvelle fois répondu à l'émotion et non aux problèmes de fond.

Dans la lutte contre l'insécurité routière, si certaines mesures annoncées à l'issu du comité interministériel du 11 mai dernier sont positives, elles ne sont clairement pas suffisantes et peu adaptées aux nouveaux enjeux de la mobilité.

En effet, je considère, comme vous, que seules des actions ciblées sur les causes réelles pourront être bénéfiques à la sécurité routière.



Ce nouveau plan gouvernemental vient confirmer le renforcement sans précédent de la répression routière alors même que les statistiques montrent que la politique du tout-répressif et du tout-radar, qui est menée depuis plusieurs années en France, a atteint ses limites et s'avère inadaptée à l'objectif d'amélioration de la sécurité sur les routes et que l'augmentation du nombre de radars automatiques - très coûteux - se fait au détriment de la mise en place d'autres solutions : amélioration des infrastructures, de la formation des conducteurs, de la sécurité des véhicules, meilleur suivi des populations à risque (conducteurs sous l'emprise de produits nocifs, jeunes conducteurs qui sortent le week-end, etc.)...

Pourtant, j'estime qu'en matière de sécurité routière, la seule réponse ne peut pas être une répression aveugle.

S'attaquer plus sévèrement à la conduite en état d'ébriété et à la vitesse était indispensable, mais il aurait fallu aller plus loin : en insistant sur la formation et l'éducation dès le plus jeune âge aux dangers de la route, en agissant directement sur les infrastructures du réseau secondaire, en développant les codes de la rue en milieu urbain et les nouvelles technologies qui offrent un large éventail de possibilités pour lutter contre l'insécurité routière...

Il faut éduquer, former, sensibiliser et il est regrettable qu'aucune mesure soit annoncée dans ce sens. Plutôt que multiplier les radars, le Gouvernement devrait donner plus de moyens aux acteurs de la prévention et de la sécurité routière, d'autant que ceuxci sont souvent placés dans des secteurs non accidentogènes.

Il faut aussi de la constance. Il y a moins de six mois, la majorité UMP a voté un assouplissement des règles du permis à points - qui a pu être interprété comme un message laxiste adressé aux usagers - et aujourd'hui ce sont des mesures ultra-répressives qui sont annoncées. Ce manque de cohérence ne peut tenir lieu de politique.

Par ailleurs, je considère qu'aucune machine ne peut remplacer les hommes. Au total, ce sont plus de 17 000 postes de policiers et de gendarmes qui ont été supprimés en 5 ans. La présence régulière des forces de sécurité sur les voies de circulation, leurs conseils et le contact avec les usagers, ce sont là de vrais besoins pour une politique de sécurité routière efficace.

J'espère que ces éléments répondront à vos attentes et vous permettront de mieux cerner ma position à ce sujet.

Je reste à votre disposition pour toute autre explication que vous jugerez nécessaire et je vous prie d'agréer, **Madame**, **Monsieur**, mes sincères salutations.

Joël GIRAUD

